

**Notes d'allocution pour monsieur Georges Farrah,
secrétaire général associé aux affaires maritimes**

**Présentation dans le cadre
de la Conférence des Parties prenantes Atlantique**

Brest

Le 29 octobre 2015

La version prononcée prévaut

Environ 15 minutes

Introduction

- Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole ici, aujourd'hui.
- C'est un honneur, pour moi, de me retrouver devant un auditoire qui partage les mêmes valeurs et les mêmes préoccupations que le Québec à l'égard de l'exploitation responsable et durable des ressources marines et maritimes.
- Cette préoccupation a donné lieu, l'été dernier, au dévoilement d'un projet d'une envergure sans précédent chez nous : la première Stratégie maritime du Québec.

- C'est donc un privilège d'avoir la possibilité de vous présenter les grandes lignes de ce plan ambitieux qui générera, d'ici **quinze ans**, des investissements publics et privés évalués à plus de **9 milliards de dollars**, menant ainsi à la création de **30 000 emplois directs** pour notre province.
- D'entrée de jeu, il me faut préciser un élément essentiel : la Stratégie maritime du Québec a été conçue, d'abord et avant tout, comme un nouveau levier économique. Ses orientations précisent bien ses visées, qui sont :
- **1 : de développer notre économie maritime de manière durable;**

- **2 : de protéger notre territoire maritime et ses écosystèmes;**
- **et enfin, 3 : d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.**
- Ainsi, la Stratégie vise, d'une part, à mettre en place les conditions nécessaires à l'essor de nos industries marines et maritimes et, d'autre part, à nous acquitter de nos responsabilités au regard de la préservation de notre espace maritime.
- Le Québec possède une longue histoire liée au monde maritime.

- À l'instar de nombreux pays, comme la France, notre prospérité et notre développement ont notamment été associés à l'industrie maritime et, donc, à nos grands cours d'eau, en particulier le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent. Ce dernier constitue un pilier du développement économique et social du Québec, de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Il constitue, par ailleurs, le lien maritime le plus direct entre l'Europe et le cœur de l'Amérique du Nord.
- De toute évidence, le Québec bénéficie d'une situation géographique stratégique dont il doit, en toute logique, tirer profit, et ce, de manière durable, c'est-à-dire dans le respect des populations et de l'environnement.

- Le Québec est déjà fort d'une économie maritime structurée et performante; d'une main-d'œuvre disponible et qualifiée; d'une nature offrant des paysages à couper le souffle, ce dont profite une industrie touristique en pleine croissance, par exemple au chapitre des croisières internationales; et d'une expertise scientifique connue et reconnue, incluant ses connaissances diversifiées du monde maritime et de l'industrie qui y est rattachée.

Le contexte économique

- Sur le plan économique, l'**Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne** ouvrira la porte à de nouvelles occasions d'affaires qui se traduiront bientôt par une hausse de l'importation et de l'exportation d'une multitude de marchandises, comme les produits agricoles, les produits forestiers et marins et les matières premières.
- Enfin, je ne peux passer sous silence tout le potentiel minier, énergétique, social, culturel et touristique du territoire québécois situé au **nord du 49^e parallèle**. C'est dans ce contexte que le Québec a mis au point le **Plan Nord**, qui vise un développement nordique durable et responsable.

Le plan d'action

- La Stratégie maritime du Québec constitue donc une recherche de croissance économique, mais elle nous fournit aussi un cadre d'intervention pour assumer nos responsabilités à l'égard d'une des plus importantes ressources marines du Canada et des plus grandes réserves d'eau potable au monde : le Saint-Laurent.

- Notre plan d'action sur **cinq ans** comprend des mesures visant à améliorer nos **infrastructures portuaires** et à mettre en place des **pôles logistiques à haute valeur ajoutée** ainsi que des **zones industrialo-portuaires**, qui offriront aux entreprises des conditions optimales pour le transport de leurs marchandises.

- Au chapitre de la protection de l'environnement, nous encourageons l'utilisation de sources d'énergie plus durables pour la navigation sur le Saint-Laurent, notamment le gaz naturel liquéfié, le GNL.
- Déjà, un premier traversier propulsé au GNL est en activité sur le fleuve, et ce n'est qu'un début, car deux autres traversiers sont actuellement en construction.
- Nous avons aussi investi dans la construction d'une usine de liquéfaction du gaz naturel, à Bécancour, en plein cœur de notre territoire. Nous serons ainsi en mesure d'alimenter tout l'est du Québec en GNL.

- Évidemment, la hausse de l'achalandage sur le fleuve nécessite une vigilance accrue sur le plan environnemental.
- C'est pour cette raison que nous voulons rapidement améliorer notre capacité d'intervention en cas de déversement maritime.
- Le Québec a récemment créé un centre d'expertise aux Îles-de-la-Madeleine, qui sont situées dans le golfe du Saint-Laurent, à quelques centaines de milles marins de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui sera spécialisé dans la prévention et la préparation des interventions d'urgence environnementale.

- Dans ce contexte, on comprendra que l'expertise acquise par le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux, le CEDRE, suscite chez nous un immense intérêt. Nous ne manquerons pas de nous inspirer de l'expérience bretonne dans la mise en place de notre nouveau centre d'expertise basé aux Îles-de-la-Madeleine.
- Ce centre d'expertise aura pour tâche d'implanter les meilleures pratiques fondées sur la recherche de pointe et la connaissance des écosystèmes fluviaux et marins, en collaboration avec les intervenants concernés.

- Au Canada, le transport maritime est sécuritaire et il répond aux exigences internationales les plus strictes. Malgré tout, le gouvernement du Québec désire persévérer dans les efforts visant à conserver ce haut niveau de sécurité du transport maritime, par une bonne gestion du risque associé au transport de matières dangereuses et d'hydrocarbures sur son territoire.

- Nous avons aussi l'intention de nous conformer aux engagements internationaux de la Convention sur la diversité biologique, en créant, d'ici 2020, un réseau d'aires marines protégées qui couvrira au moins 10 % de la superficie de notre territoire marin.

- À cet égard, une précision s'impose : le fleuve Saint-Laurent ne constitue qu'une partie de notre espace maritime. Il faut savoir que nous sommes entourés d'une zone côtière de plus de 13 000 kilomètres. La superficie en eau salée du territoire maritime du Québec est de plus de 150 000 kilomètres carrés, ce qui en fait l'un des plus vastes au monde sous la responsabilité d'un État fédéré.

- À la lumière de ce qui précède, il est aisé de constater que la Stratégie maritime constitue une approche intégrée qui s'inscrit dans une perspective de **protection environnementale** du territoire maritime québécois et de la biodiversité de **ses écosystèmes**, ainsi que d'épanouissement et de mieux-être des communautés.

- Car – je vous pose la question – comment mettre en œuvre un outil de développement économique pérenne si la santé de nos écosystèmes ne nous le permet pas?
- Cela fait en sorte que la **recherche et le développement** constituent les pierres d'assise de notre stratégie.
- Compte tenu des enjeux diversifiés touchant le domaine maritime, nous voulons promouvoir une approche intersectorielle intégrée, de manière à ce qu'on puisse détecter les problèmes éventuels en amont des projets, grâce à la collaboration des différentes spécialités de la **recherche scientifique**.

- C'est ce qui motive la création du **Réseau Québec maritime**. Cet organisme rassemblera, au sein d'une seule entité, les différentes structures de recherche et d'innovation déjà existantes. Le Québec sera ainsi mieux préparé pour faire face aux enjeux maritimes d'aujourd'hui et de demain.
- Enfin, le Québec est plus désireux que jamais de conclure des partenariats en recherche et développement avec des gouvernements et des institutions de calibre international. D'ailleurs, nous travaillons actuellement de concert avec le gouvernement français à la mise sur pied d'un Institut France-Québec pour la coopération dans le secteur maritime.

- Notre objectif, au cours des prochaines années, est de multiplier les liens de collaboration dans le domaine de la recherche sur la scène internationale.
- Nous entendons aussi favoriser les retombées positives de la recherche appliquée dans les économies locales, notamment en investissant dans les projets d'innovation en entreprises, en particulier dans le secteur des biotechnologies marines.

Conclusion

- Comme vous pouvez le constater, plusieurs possibilités de développement sont liées à la mise en œuvre de la Stratégie maritime. Cette dernière constitue une véritable ouverture sur le monde.

- Nous voulons créer, chez nous, un véritable laboratoire de l'innovation, au sein duquel les biotechnologies marines auront une place de choix.
- La Stratégie maritime est un projet de très grande envergure.
- Elle deviendra, sous peu, au même titre que le Plan Nord, l'un des principaux moteurs de l'économie du Québec.
- Elle fait place à une diversité incroyable de possibilités.

- Ma mission, aujourd'hui, consiste à vous inviter à un partage d'expertises et à devenir les partenaires privilégiés de ce grand projet, que les générations futures considéreront peut-être, du moins, il nous est permis de l'espérer, comme le fondateur d'une véritable **économie bleue** au Québec.

- Je vous remercie de votre attention.